



# Le Bulletin de la Ferme



Volume 7

QUEBEC, AOUT 1919

Numéro 12

## EDITORIAL

### Emparons-nous du sol!

Nous ne sommes point de ceux qui se pardonnent la faiblesse de ne penser que par leurs maîtres. Et nul ne peut songer à nous en faire faute quand il s'agit des intérêts vitaux de toute une race.

Un problème comportant de sérieuses conséquences a été porté devant le congrès de colonisation de Chicoutimi par les représentants des autres provinces, notamment par ceux de l'Ontario et de l'Ouest. On a demandé des colons d'énergie, d'âme et de langue canadienne-françaises pour renforcer les groupes déjà établis dans l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba. Les raisons présentées en faveur de ce courant sont appuyées par des motifs d'une telle gravité qu'il ne nous est pas permis de les méconnaître. On n'a point demandé d'arrêter le mouvement de colonisation intérieure au profit du dehors; on nous a mendié les miettes de la table.

D'ailleurs, l'établissement d'un cultivateur dans les plaines de l'Ouest nécessite plus que les moyens financiers du colon ordinaire. Il lui faut quelques milliers de piastres en plus du capital courage et activité. Or, nous savons que sous la législation actuelle ce sont généralement des colons pauvres qui sollicitent des lots dans nos terres neuves. Ceux qui disposent d'une petite fortune feraient un placement plus profitable, à intérêts immédiats plus élevés et ce sont ceux qui songent le moins à défricher s'ils viennent à quitter les vieux biens. La ville les tente et leurs capitaux s'y engouffrent dans des spéculations branlantes dont le très petit nombre aboutissent au succès.

Il est maintenant reconnu que le capital investi dans une entreprise agricole porte les plus forts intérêts. Et cela est vrai à mesure qu'on s'élève vers les terres si fertiles de notre Ouest canadien. Or, nous ne voudrions voir que des compatriotes de notre langue et de nos aspirations profiter de ces richesses agricoles sur le sol qui est nôtre par droit d'aïnesse.

Car, il est d'autres considérations d'ordre plus élevé qui nous y appellent aussi. L'influence morale et politique des vieilles provinces sur les destinées du pays est en train de nous échapper pour rester aux mains de quelques meneurs étrangers, importés de Londres et de Berlin à Winnipeg et à Saskatoon. Et si le groupe, si vaillamment combatif des nôtres, n'est pas renforcé d'ici dix ans, tenons-nous-le pour dit, c'est l'Ouest qui mènera la Chambre des Communes. Dès lors c'en sera fini des libertés, vraies ou relatives, que nous conservent encore nos lois provinciales sous l'égide fédérale.

A. DESILETS, B.S.A.